Partout autour du monde, le personnel Air France s’habillera avec la marque bretonne Armor-lux

L’entreprise bretonne Armor lux, basée à Quimper (Finistère), va habiller le personnel Air France : un contrat de cinq ans, pour 400 000 pièces chaque année.

Ouest-France

Publié le 10/10/2026 à 08h23



C’est fait : après de longs mois de discussions et de réunions, Armor-lux a décroché un contrat avec la compagnie Air France. Nous sommes très contents, savoure Jean-Guy Le Floch, patron de l’entreprise quimpéroise, confirmant une information du Télégramme.

Le contrat court sur cinq ans, à partir du 1er juillet 2027. Armor-lux devra fournir environ 400 000 pièces et accessoires pour habiller un peu plus de 30 000 salariés Air France, que ce soit le personnel navigant, au sol ou de maintenance.

Les costumes, foulards, pantalons et autres képis seront fabriqués en Italie, en Tunisie, au Maroc et en France, à Quimper. Notre usine a un savoir-faire dans la couture, les finitions, la broderie. Je pense que ça a pesé dans le processus de décision d’Air France. Comme le choix de fournisseurs de tissus européens, essentiellement italiens car Air France tient à une qualité absolue, souligne Jean-Guy Le Floch.

Des recrutements

Ce nouveau marché conforte la position de l’entreprise quimpéroise dans le secteur du vêtement professionnel, qui se situe désormais au même niveau que celui du grand public. Il est d’autant plus bienvenu que le secteur textile est en pleine bérézina avec une

baisse, en septembre 2026, de 20 % dans toutes nos boutiques, assure Jean Guy Le Floch.

Il annonce aussi des recrutements : une dizaine d'embauches pour la partie management du projet et dix autres dans la logistique. Les effectifs du bureau d'études seront renforcés, pour assurer la maîtrise de fabrication des modèles dessinés par Christian Lacroix. Notre marque n'apparaîtra pas sur les pièces mais ce sera une belle vitrine pour nous, une belle mention sur le CV de l'entreprise, assure Jean Guy Le Floch.